

## INFORMATION FACTURATION

Clouange, le 26/05/2020

Chers Parents,

Tout d'abord nous espérons que vous et vos enfants vous portez bien et que le déconfinement se passe dans les meilleures conditions possibles.

Nous souhaitons vous communiquer une information au sujet des prélèvements.

**Jusqu'à présent nous vous prélevions chaque mois de la facture M-2.**

**Exemple : prélèvement en mars de la facture du mois de janvier**

Afin d'uniformiser notre procédure de facturation et donc de fonctionner comme sur toutes nos autres structures, nous allons procéder de la manière suivante dès la réouverture de L'ILOT Z'ENFANTS:

**Prélèvement de la facture M-1**

**Exemple : prélèvement en mars de la facture du mois de février**

Cela facilitera le traitement des factures entre la direction de l'accueil de loisirs et les services supports afin d'éviter les dysfonctionnements passés.

Pour se faire, nous allons donc procéder au prélèvement de la facture du mois de juin au début du mois de juillet.

Le confinement ayant permis de supprimer ce décalage, il n'y aura donc aucun impact financier de votre côté.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Bien cordialement,

Lucas ARABIA  
Coordinateur ALSH  
lucas.arabia@enfancepourtous.com